Vitrolles
vivre ensemble

Compte rendu de la visite de quartier « Les Plantiers »

15 septembre 2026

En présence de :
• Élus :

- **M. Daniel AMAR – 1er Adjoint au Maire**
- **M. Malick SAHRAOUI – Adjoint Spécial**
- **M. Frédéric IZACARD – Adjoint au Maire**
- **M. Thomas ROBERT - Adjoint au Maire**
- **M. Lionel GUARDADO – Conseiller Municipal**

• Services :

- **M. Guillaume LECLERC – Directeur Général des Services**
- **M.Florent RONSIL – Service Propreté**
- **M.Marc FERRY – Représentant de la Police Municipale**
- **M. Didier SIMAH - Directeur de la Voirie Réseaux Circulation**
- **M. Didier VANEL - Direction Adjointe Espace Public**

Nombre de participants : Environ 30 riverains

Point n°1 – Signalisation des noms des résidences

Les riverains demandent la mise en place de panneaux indiquant le nom des résidences du quartier des Plantiers, afin de faciliter le repérage des services de secours et des services de livraison.

La réponse est apportée en réunion publique par Monsieur Amar. Il explique que la signalisation des immeubles situés dans des copropriétés relève de la responsabilité des propriétaires. La Ville ne peut donc pas prendre directement en charge cette dépense, qui concerne une propriété privée.

Point n°2 – Bornes de recharge pour véhicules électriques

Les riverains demandent si des bornes de recharge pour véhicules électriques sont prévues dans le secteur.

Il est rappelé que les premières bornes de recharge installées sur la commune ont été mises en place par la Métropole. Désormais, leur déploiement relève de la Ville.

Les services techniques préparent actuellement un appel d'offres afin de permettre l'installation de bornes de recharge par des opérateurs privés. Les premières bornes pourraient être installées en 2027.

Point n°3 – Incivilités liées au stationnement sur le parking des Plantiers

Les riverains signalent des incivilités liées au stationnement sur le parking des Plantiers.
La Ville indique qu'elle effectue de nombreuses verbalisations dans le quartier. Elle cherche toutefois à trouver un équilibre et à privilégier la verbalisation des véhicules qui créent une véritable gêne.
Il est rappelé que les habitants peuvent contacter les services de la Police municipale afin de signaler toute problématique particulière.

Point n°4 – Réfection du marquage au sol du parking des Plantiers

Les riverains demandent la réfection du marquage au sol sur le parking des Plantiers.
Les services techniques vont prendre en charge cette intervention.

Point n°5 – Accès au pied des immeubles et stationnement provisoire

Les riverains demandent quelle est la réglementation concernant l'accès en véhicule au pied des immeubles dans le quartier des Plantiers.

Il est rappelé que le stationnement provisoire est autorisé notamment en cas de livraison ou de déménagement. Une autorisation doit toutefois être sollicitée auprès des services de la Ville.
En dehors de ces situations, le stationnement dans le cœur du quartier est interdit.

Point n°6 – Jeux de ballon au pied des immeubles

Les riverains signalent la pratique de jeux de ballon au pied des immeubles, qui peut devenir problématique lorsque les ballons sont envoyés contre les façades.

La Ville rappelle que la signalétique nécessaire à l'interdiction des jeux de ballon est déjà en place.
En cas de difficultés importantes, la Ville pourrait faire intervenir des médiateurs afin d'échanger avec les enfants et les adolescents concernés.

La Ville rappelle également qu'elle travaille à la création d'une aire de sport de proximité à côté du stade Carpentier. Cet équipement pourrait offrir une alternative adaptée à certains publics.

Point n°7 – Dépôts sauvages d'encombrants

Les riverains signalent de nombreux dépôts sauvages et fréquents d'encombrants entre les bâtiments Le Mûrier et L'Olivier, en face de la crèche.

La Ville va étudier cette situation avec la Brigade de l'environnement afin de pouvoir identifier les infractions et procéder, le cas échéant, aux verbalisations nécessaires.

Point n°8 – Éclairage du parking des Plantiers

Les riverains signalent un problème d'éclairage sur le parking des Plantiers.
Après échange et visite sur place, les riverains confirment que l'éclairage fonctionne actuellement correctement.

Point n°9 – Manque de places de stationnement

Les riverains font état d'un manque de places de stationnement dans le quartier.
La Ville explique que les règles de stationnement du centre-ville devraient évoluer largement dans le cadre de l'opération de requalification du centre urbain.

Cette évolution devrait permettre de limiter le stationnement prolongé des véhicules dans le centre-ville et, par voie de conséquence, de réduire la pression sur les quartiers périphériques, comme les Plantiers.
Par ailleurs, la Ville rappelle qu'elle cherche à aménager des places de stationnement complémentaires lorsque cela est possible, comme cela a notamment été réalisé cette année sur le parking de la Tour Camargue.

Point n°10 – Chauffage urbain

Les riverains demandent la nature des repérages de couleur réalisés au sol dans le quartier.
La Ville confirme qu'il s'agit du repérage des réseaux, destiné à permettre, dans les années à venir, le développement du nouveau réseau de chauffage urbain.

La copropriété est d'ores et déjà raccordée au réseau et pourra naturellement bénéficier de ce service.
Il a été rappelé que les principaux atouts du projet de réseau de chaleur, notamment un chauffage décarboné à 94 % et une meilleure maîtrise des coûts de chauffage.

Point n°11 – Élagage des arbres rue Martin Luther King

Les riverains demandent l'élagage des arbres situés rue Martin Luther King, notamment ceux qui surplombent les véhicules en stationnement.

La réponse est apportée directement en réunion : les arbres ne présentent pas de danger particulier et il n'est pas possible de tailler systématiquement tous les arbres qui surplombent les véhicules stationnés.

Au contraire, la Ville souhaite permettre aux arbres de poursuivre leur croissance afin qu'ils contribuent à rafraîchir la ville et à lutter contre les effets du changement climatique.